

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **GRAISSE DE LITHIUM BLANC**

Usage du produit : Lubrifiant.

Famille chimique : Mélange de: huile minérale lubrifiante; oxydes de métaux; Composé titane.

No. de pièce du fabricant : L666, L666C

Nom et adresse du fournisseur/distributeur:
Radiator Specialty Co., of Canada
 1711 Aimco Blvd.
 Mississauga, ON, Canada
 L4W 1H7

Nom et adresse du fabricant:
 Consulter le fournisseur

No de téléphone d'information
 : (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

No. de téléphone en cas d'urgence
 : 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit n'est pas un produit contrôlé SIMDUT au Canada. Il ne respecte aucun critère de classification d'un produit contrôlé tel que fourni par la Partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC).
 Étiquetage: Ce produit n'est pas un produit contrôlé SIMDUT au Canada. Tel quel, ce produit n'a pas besoin d'une étiquette du fournisseur SIMDUT.

Aperçu des urgences : Graisse blanche. Odeur de pétrole.
 Avertissement! Risque d'être nocif si inhalé ou avalé. Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau.
 Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

Inhalation : Si le produit est chauffé ou en cas de formation de buées, l'inhalation risque de causer une irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. L'inhalation de fumées, peut avoir comme conséquence la fièvre des fondeurs, une maladie semblable à la grippe. Les symptômes de la fièvre des fondeurs peuvent inclure fatigue, vomissement, douleurs musculaires et souffle court.

Peau : Le contact direct avec la peau risque de causer peu ou pas d'irritation.

Yeux : Risque de causer une légère irritation transitoire.

Ingestion : Peut être nocif par ingestion. Risque de causer nausée, vomissement et diarrhée.

Effets nocifs chroniques éventuels

: Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau.

Statut de cancérigène : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement

: Ce produit contient des polluants marins. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Huile de naphène paraffinique (hautement raffinée)	64742-52-5	60,00 – 100,00
bioxyde de titane	13463-67-7	1,00 – 5,00
Oxyde de zinc	1314-13-2	1,00 – 5,00

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Obtenir des soins médicaux si la respiration est difficile ou si les voies respiratoires sont irritées.
- Contact avec la peau** : En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Ingestion** : Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Ininflammable en conditions de manutention normales. Cependant, risque de s'enflammer si exposé à la chaleur extrême et aux flammes. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. La matière flotte sur l'eau et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas.

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

Moyen d'extinction approprié : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes de soufre; oxydes d'azote; Composés du phosphore; Hydrocarbures polycycliques aromatiques; Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Le matériel peut créer des conditions glissantes. Utiliser des chaussures de sécurité antidérapantes dans les zones où des déversements ou des fuites peuvent se produire.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Ramasser le produit et le placer dans un contenant pour élimination. Absorber la matière avec un absorbant inerte et placer dans des contenants pour élimination. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé. Laver le secteur afin d'éviter que ce soit glissant. L'eau contaminée doit être récupérée et enlevée aux fins de traitement ou d'élimination.

Matières interdites

- : Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention sécuritaire : Utiliser avec une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter d'inhaler les vapeurs, les fumées ou la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation.

Exigences en matière d'entreposage

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger de la chaleur. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

Substances incompatibles : Oxydants forts; Acides; métaux réactifs.

Matériaux d'emballage spéciaux

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition**

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Huile de naphène paraffinique (hautement raffinée)	5 mg/m ³ (comme bruine d'huile minérale) (inhalable)	P/D	5 mg/m ³ (comme bruine d'huile minérale)	P/D
bioxyde de titane	10 mg/m ³	P/D	15 mg/m ³ (poussière totale)	P/D
Oxyde de zinc	2 mg/m ³ (respirable)	10 mg/m ³ (respirable)	5 mg/m ³ (fumée); 15 mg/m ³ (poussière totale); 5 mg/m ³ (respirable)	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : La ventilation générale de la pièce est normalement suffisante. Fournir une ventilation mécanique dans les espaces clos.

Protection respiratoire

- : Aucun exigé en conditions normales. Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Des gants étanches et résistants aux produits chimiques, comme des gants en néoprène ou en caoutchouc nitrile, doivent être portés en présence de risque de contact cutané. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau.

Protection des yeux/du visage

- : Lunettes de sécurité ou lunettes selon besoins pour le travail.

Autre équipement de protection

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter d'inhaler les vapeurs, les fumées ou la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Graisse.	Apparence	: Graisse blanche.
Odeur	: Odeur de pétrole.	Seuil olfactif	: P/D
pH	: P/D		
Point d'ébullition	: P/D	Densité relative	: 0,89
Point de fusion/de gel	: P/D	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: < 0,1	Solubilité dans l'eau	: Insoluble.
Densité de vapeur (Air = 1)	: > 5	Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)	: < 0,01

Composés organiques volatils (COV)	: P/D	Matières volatiles (% en poids)	: P/D
Point d'éclair	: 224°C (435°F)		
Point d'éclair, méthode	: creuset ouvert, Cleveland	Température d'auto-inflammation	: P/D
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D
Distance de projection de la flamme	: S/O	Retour de flamme observé	: S/O
Pression absolue du contenant	: S/O	Viscosité	: P/D
Renseignement générique	: Aucun renseignements supplémentaires.		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Éviter la chaleur et les flammes nues.
Substances à éviter et incompatibilité	: Oxydants forts; Acides forts; métaux réactifs.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles	: Yeux, peau, système respiratoire et système digestif.
Voies d'exposition	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : NON <i>Peau & Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
Propriétés irritantes du produit	: Risque d'être légèrement irritant pour les yeux et la peau.
Données toxicologiques	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Composants	CL₅₀ (4hr) inh, rat	DL₅₀	
		(Orale, rat)	(cutané, lapin)
Huile de naphène paraffinique (hautement raffinée)	> 5 mg/L (brouillard)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg
bioxyde de titane	> 6,82 mg/kg (poussières) (Aucune mortalité)	> 25 000 mg/kg	> 10 000 mg/kg
Oxyde de zinc	> 5,7 mg/L (poussières) (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)

Statut de cancérigène	: Ce produit contient du dioxyde de titane, un cancérigène Groupe 2B CIRC. Toutefois, le dioxyde de titane utilisé dans ce produit est sous une forme non respirable et le dioxyde de titane ne peut devenir en suspension en conditions normales d'utilisation. Les effets cancérigènes du dioxyde de titane ne s'appliquent donc pas à ce produit. Aucun autre composant n'est classé comme étant cancérigène par IARC, ACGIH, OSHA ou NTP.
Effets sur la reproduction	: N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.
Térogénicité	: N'est pas sensé être un térogène.
Mutagénicité	: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
Épidémiologie	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
Sensibilisation à la matière	: N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
Substances synergiques	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
Autres dangers importants	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
Maladies aggravées par une surexposition	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Ce produit contient des polluants marins. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Oxyde de zinc.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les poissons</u>		
		<u>CL50 / 96h</u>	<u>NOEL / 21 jour</u>	<u>Facteur M</u>
Huile de naphène paraffinique (hautement raffinée)	64742-52-5	> 100 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
bioxyde de titane	13463-67-7	> 100 mg/L (japonais ricefish)	P/D	Aucun(e).
Oxyde de zinc	1314-13-2	1,1 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les daphnias</u>		
		<u>CE50 / 48h</u>	<u>NOEL / 21 jours</u>	<u>Facteur M</u>
Huile de naphène paraffinique (hautement raffinée)	64742-52-5	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	10 mg/L	Aucun(e).
bioxyde de titane	13463-67-7	> 100 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Oxyde de zinc	1314-13-2	0,098 mg/L (daphnie magna)	P/D	10

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les algues</u>		
		<u>EC50 / 96h or 72h</u>	<u>NOEC / 96h or 72h</u>	<u>Facteur M</u>
Huile de naphène paraffinique (hautement raffinée)	64742-52-5	> 1000 mg/L/96hr (algues vertes)	≥ 100 mg/L/72hr	Aucun(e).
bioxyde de titane	13463-67-7	> 100 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Oxyde de zinc	1314-13-2	0,044 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	10

Mobilité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Persistance : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Contient: Oxyde de zinc. L'oxyde de zinc n'est pas sensé se biodégrader.

Potentiel de bioaccumulation : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Huile de naphène paraffinique (hautement raffinée) (CAS 64742-52-5)	3,9 - 6 (calculé)	P/D
Oxyde de zinc (CAS 1314-13-2)	- 1,53 (estimé)	P/D

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.



SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7.

Méthodes d'élimination

: Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN3077	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Oxyde de zinc)	9	III	 
Canada (TMD) Renseignements supplémentaires	Cette matière peut être expédié comme un polluant marin exemptés conformément à la Section 1.45.1 TMD et disposition particulières 99.				

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage:**

Ce produit n'est pas un produit contrôlé SIMDUT au Canada. Tel quel, ce produit n'a pas besoin d'une étiquette du fournisseur SIMDUT.

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.


Renseignement fédéral É.-U.:

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 CAS: Chemical Abstract Services
 ECOTOX: Base de données pour l'écotoxicologie EPA -É.-U.
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
 Inh: Inhalation
 CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 MSHA: Mine Safety and Health Administration
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

- Références** :
1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2017.
 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2017.
 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2017 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2017.

<p><u>Préparée pour :</u> Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><u>Préparée par :</u> ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 07/03/2007

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 04/18/2017

No de révision

: 5

Informations de révision

: sections de la FDS mises-à-jour:
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES;
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT .

FIN DU DOCUMENT